



Paris, le 22 juin 2020

Les mois que nous venons de vivre ont été exceptionnels : personne n'avait prévu cette pandémie mondiale ainsi que son terrible impact économique et social.

Elle a engendré :

- des situations familiales difficiles souvent liés à l'exiguïté des logements,
- des violences conjugales et familiales
- des situations financières délicates suite à l'absence d'emploi, momentané ou pérenne

La période de confinement a mis en lumière le courage et l'abnégation de l'ensemble du personnel hospitalier mais aussi, celle de professions dont on ne parle jamais de la caissière et caissier à l'éboueur, en passant par les livreurs, les transporteurs, la liste est longue, chacun d'entre eux a permis au pays de tourner alors qu'ils sont les plus mal payés, les plus précaires et les moins reconnus.

Tous les fonctionnaires ont aussi tenu leur rôle : ils ont fait fonctionner l'État et le service public.

L'impact de cette période a un coût social et économique effrayant : deux mois de confinement ont mis les économies de nombreux pays dans le rouge. La France en fait partie : les populations les plus fragiles socialement sont tombées encore plus dans la pauvreté. Plus de salaires, plus de cantine pour les enfants scolarisés et les queues qui s'allongent au distribution des banques alimentaires.

Le chômage de masse s'annonce avec la paupérisation qui l'accompagne. Des secteurs entiers aujourd'hui sont au bord de la faillite

Il va falloir tirer les conséquences de cette période et il est clair que les choix politiques, fiscaux, sociaux et économiques faits par les gouvernements successifs ne peuvent continuer à régir le pays.

Quant à la fonction publique, nous déplorons le peu de considération dont le gouvernement fait preuve : alors que les fonctionnaires ont fait face, ont continué à exercer leur mission, le bâton s'est abattu avec l'ordonnance sur les congés et ARTT. Voler des congés et ARTT à des agent.es mis en ASA par nécessité et obligation est purement et simplement inacceptable. Alors qu'il avait été annoncé une application mesurée de l'ordonnance des agent.es vont

perdre 10 jours de congés. Quelle mesquinerie, quel manque de considération ! On remercie le gouvernement par cette ignoble ordonnance.

Un 1er groupe de travail du CNAS s'est déroulé le 4 juin en audio conférence, il avait pour objet de faire un premier point d'étape « Covid-19 » sur l'action sociale à Bercy. Cette rencontre fait suite à un long silence du secrétariat général (SG) sur l'action sociale, le devenir des associations et leur financement avec des interrogations sur des aspects budgétaires ou l'avancée du « chantier de transformation de l'action sociale » sur lesquels nous n'avons à ce jour aucune réponse.

Concernant ce CDAS qui se tient dans un contexte particulier :

La note d'orientation pour 2020 signée le 9 mars n'a pas été discutée en CNAS, pour **SOLIDAIRES Finances** nous avons fait parvenir au Secrétariat Général une lettre ouverte rappelant nos revendications notamment le maintien et le renforcement du réseau départemental et nous avons dénoncé la réserve de 6 % sur le budget du CAL

Le rapport de Madame WALTERSKI sur le fonctionnement du réseau, qui doit faire normalement l'objet de discussion au sein des CDAS est entièrement rédigé à charge, Il n'a qu'un seul objectif : la destruction de l'action sociale ministérielle.

Ce rapport remet en cause toute l'action sociale tissée peu à peu avec les fédérations des finances.

- Il vide les CDAS de leurs prérogatives, il recentre l'action sociale, sous prétexte d'harmonisation, sur le secrétariat général, ne laissant plus aucune place aux représentants des personnels.
- Il régionalise l'action sociale alors que les organisations syndicales ont toujours voulu une action sociale départementale pour plus de proximité.
- Il élargit les compétences du responsable de la structure régionale au rôle d'animateur, de coordonnateur et d'évaluateur et de supérieur hiérarchique des délégués : c'est une idée qui avait germé en 2013 dans l'esprit du SG et que toutes les organisations syndicales avaient alors combattue.

Nous tenons à rappeler que l'action sociale doit être gérée avec la participation active des représentants des personnels, elle exige un dialogue social permanent et doit remettre l'humain au centre des préoccupations.

Sur le logement :

Si **SOLIDAIRES FINANCES** a félicité ALPAF et RLF pour la mise à disposition de logements pour des personnels de « première ligne » au plus fort de l'épidémie, il s'interroge sur les conséquences de l'épidémie sur les attributions de logement, notamment au regard d'éventuelles modifications d'arrivée des stagiaires dans leurs résidences d'affectation (à la DGCCRF, les stagiaires B et A arriveront dans leurs résidences d'affectation début juillet, au lieu de fin août et fin septembre par exemple).

Par ailleurs, ALPAF loge des salariés d'AGRAF qui se sont retrouvés en chômage partiel et des agents dont le conjoint a pu se trouver dans une situation similaire. Des facilités ou des aides ont-elles été proposées à ces agents qui se retrouvent en difficulté financière ?

Nous déplorons par ailleurs une baisse récurrente des subventions à ALPAF (suppression de la subvention en 2016, reprise de 5 M€ en 2018, de 3M€ en 2019).

Sur la restauration :

Les restaurants AGRAF ont désormais tous réouverts de façon hétérogène, tel n'est pas le cas pour l'ensemble des sites parisiens où il n'y a pas AGRAF Argonne, Grandes Carrières etc, pour les agents concernés quelles solutions pour se restaurer. Si l'application RESARESTO qui permet de réserver un créneau horaire pour accéder aux restaurants AGRAF semble plutôt bien fonctionner pour l'instant avec peu de personnels en présentiel on reste inquiet lorsque la quasi-totalité des agents seront de retour. Qu'en sera-t-il alors du respect des règles de distanciation ?

Au niveau des prestations, on reste pour l'instant sur des paniers repas, avec progressivement des plats chauds, à emporter ou manger sur place, sachant que si en Centrale les collègues peuvent s'asseoir dans la salle, ce n'est pas le cas sur l'ensemble des restaurants.

SOLIDAIRES FINANCES a dénoncé la qualité de la prestation qui n'a pas toujours été au rendez-vous et qui s'est bien améliorée depuis mais surtout l'inadéquation entre le nombre de paniers repas servis et commandés, AGRAF reconnaissant ne pas être en mesure de bien apprécier le nombre de bénéficiaires compte tenu des circonstances, pourquoi ne se sont-ils pas basés sur la réservation des créneaux pour adapter le nombre de paniers.

Les salariés d'AGRAF ont été mis en chômage partiel et ont perçu 84% de leur salaire. **Solidaires Finances** exige qu'AGRAF complète la rémunération des salariés à 100%, AGRAF ayant eu très peu de charges dans la période

Solidaires Finances est attaché à une restauration collective de qualité qui doit être notre priorité. Nous nous inquiétons du développement des espaces de restauration et de convivialité dans les services mis en exergue dans la note d'orientation. Il ne faudrait pas que ces espaces se substituent à un véritable lieu de restauration ; nous sommes opposés à la création de ces nouveaux espaces contraires aux préconisations du code du travail (article 4228-19).

Sur les vacances loisirs :

Les séjours en colonies à l'étranger pour l'été 2020 ont été annulés, décision prise par EPAF en mars, en accord avec les MEF. Les colonies de vacances en France métropolitaine pour les enfants des seuls départements métropolitains sont à ce stade maintenu.

De façon générale, **Solidaires finances** estime que tout doit être mis en œuvre pour qu'un maximum de collègues puisse offrir de vraies vacances à leurs enfants! Les colonies de vacances EPAF doivent y contribuer.

Ces collègues se trouvent pénalisés par un gouvernement qui n'a pas hésité à leur confisquer des congés, alors que ces parents se substituaient aux structures d'enseignement ou d'accueil qui ne fonctionnaient plus...

L'ODOD, l'œuvre des orphelins des douanes, qui a annulé ses colonies de vacances pour l'été, a annoncé qu'elle « proposera une aide financière exceptionnelle pour les familles – inscrites sur ses colonies ou séjours – qui parviendraient à trouver une solution de proximité cet été (accueil de loisirs, colo de proximité) ». Nous réclamons une solution identique de la part d'EPAF

Compte tenu de la situation exceptionnelle que nous vivons, où les agent.es sont dépouillés de leurs congés, où les centres aérés seront fermés ou ouvriront en mode dégradé, **Solidaires Finances** renouvelle de façon très insistante sa demande de mise en place de colonies de vacances à la Toussaint dès 2020.

Enfin les salariés d'EPAF ont été mis en chômage partiel et ont perçu 84% de leur salaire. **Solidaires Finances** exige qu'EPAF complète la rémunération des salariés à 100%.

Par ailleurs, nous restons fermement opposés à la fusion des associations et la disparition du patrimoine mis à disposition d'EPAF comme le préconise le rapport Walterski

Les crédits d'actions locales :

Ces crédits se trouvent, cette année, amputé par la mise en réserve de 6 % ce qui va considérablement réduire les initiatives des CDAS faute de moyens. Nous considérons que les actions des CDAS, par le biais des CAL, doivent bénéficier à un maximum d'agent.es et à leurs familles et prendre en considération le quotient familial.

Solidaires Finances revendique également que des décisions nationales sur l'utilisation des CAL soient prises rapidement afin d'utiliser tous les crédits dans l'intérêt des agent.es. Le SG a d'ailleurs convenu qu'il allait falloir réfléchir à des solutions alternatives pour « optimiser » les crédits de l'année... qui ne peuvent être reportés en 2021 pour des raisons comptables.

Un point sera d'ailleurs fait lors du CNAS de juillet sur la situation des CDAS et l'utilisation des crédits.

Au sujet des actions relevant du CAL nous interviendrons tout au long de ce comité tant sur les problèmes générés par les chèques KDO et la défaillance de la société prestataire que sur les bilans des sorties actifs et retraités etc de même que sur le FIL.

En résumé, la situation est hétérogène selon la nature des prestations, comme elle l'est pour l'ensemble des activités à l'échelle du pays, Dorés et déjà il est évident que l'action sociale ministérielle est un atout majeur pour les personnels dans telles circonstances. Elle ne doit donc pas être remise en cause dans ses moyens et son organisation. Si elle a un coût elle n'a pas de prix, et demeure bien une nécessité, et non un luxe qu'il convient de renforcer et d'utiliser à bon escient. Plus que jamais, c'est le collectif qui fait notre force